



*GRAT du 4 avril 2023*

*Seul le prononcé fait foi.*

Chers anciens,

Mesdames et messieurs les officiers généraux,

Mesdames et messieurs les colonels,

En introduction de cette matinée de grand rapport de l'armée de Terre, mes pensées vont aux camarades déployés en opération, et en particulier aux soldats de Guyane. Ils ont été frappés la semaine dernière avec la mort par balle du major Blanc, du GIGN, au cours de la reconnaissance d'un site d'orpaillage clandestin, et la mort au feu à Kourou du sapeur Caron, de la BSPP.

Je salue les camarades alliés dans la salle et en visio que je suis heureux d'accueillir comme membres à part entière de notre armée de Terre, mais qui me contraindront à la prudence sur certaines des prises de positions les plus sensibles.

Le contexte stratégique et politique de la loi de programmation militaire donne à l'armée de Terre l'impératif et l'opportunité de s'adapter en profondeur aux défis de la nouvelle ère qui s'ouvre.

Nous avons le devoir et les moyens de bâtir pour 2030 l'armée de Terre dont les armées et la France auront besoin pour la décennie 2030-2040. Nous devons le faire tout en agissant en permanence de manière adaptée à la défense des intérêts de notre pays – pendant les travaux la vente continue aurait dit le général Irastorza – et en nous tenant prêts à tout moment à engager si nécessaire l'ensemble de nos capacités dans un conflit majeur redevenu malheureusement possible.

**Nous allons pour cela parcourir un chemin de durcissement. Il sera orienté vers les finalités de l'engagement opérationnel qui consolide les forces morales et la polyvalence de notre armée d'emploi, tout en développant sa réactivité et sa puissance.**

**Nous sommes une armée de Terre équilibrée, adaptée à l'ambition et au caractère d'une « France puissance d'équilibres ».** Nous sommes une armée de forces médianes, par héritage, par culture, par

esprit manœuvrier, par impératif stratégique, ce qui ne veut pas dire que nous renonçons à la masse ou à la puissance, mais que nous cherchons d'abord la mobilité, la polyvalence et la cohérence.

Il est primordial que nous tenions cet équilibre : entre les combats de ce soir et ceux de demain ; entre capacités conventionnelles et capacités émergentes ; entre haute intensité, hybridité et influence ; entre théâtre national, Europe et arc de crise.

Mais, dans les circonstances du moment, **j'estime indispensable de pousser les feux sur la transformation**. C'est cohérent avec les ressources en croissance de la LPM de transformation présentée par le Président de la République lors de ses vœux aux armées le 20 janvier à Mont-de-Marsan. C'est le mouvement que le ministre appelle dans ses interventions publiques, notamment dans l'article du Figaro du 2 février lorsqu'il affirme « Nous allons donner à l'armée de Terre les moyens d'une transformation profonde ». C'est indispensable pour que l'armée de Terre ne rate pas la marche de la nouvelle ère stratégique et réponde aux « périls du siècle », comme le demande le Président de la République.

Sur la forme comme sur le fond, **nous allons tenir l'équilibre entre consolidation et adaptation en donnant une impulsion particulière et énergique au volet adaptation**.

Sur les fondations du modèle « Au contact ! » posées par le général Bosser qui avait réorganisé notre armée en profondeur, la *Vision stratégique* du général Burkhard a mis en mouvement l'armée de Terre sur la voie du durcissement qui reste pertinente.

**Nous franchissons une nouvelle étape en visant une « armée de Terre de combat », par une vision stratégique orientée « finalités » plutôt que « modalités », en cible à atteindre plutôt qu'en chemin à parcourir.**

Face aux bouleversements en cours et à venir que génère la nouvelle ère stratégique, l'armée de Terre de combat doit **se penser et agir en composante terrestre d'armées en opérations permanentes**, dans un contexte de continuité entre compétition, contestation et affrontement appelant à gagner la guerre avant la guerre.

Le logo qui la symbolise combine cinq caractéristiques fortes :

- le soldat à la proue, « prunelle de nos yeux », garant de la continuité des Forces Morales. Sa posture « en garde » indique qu'il est prêt à agir ; par cette attitude même, il agit, montrant détermination, humanité et sérénité ;
- l'anneau bleu/blanc/rouge suggère le mouvement vers l'avant et la protection de la Nation ;

- le planisphère matérialise les espaces stratégiques et la préservation des intérêts de la France en métropole comme outremer ;
- le code binaire évoque l'omniprésence du numérique de nos équipements jusqu'aux champs d'affrontement.

Dans la dialectique entre stabilité et adaptation, **je vois deux piliers à consolider.**

Le premier pilier est la **mission**, dont la quintessence s'exprime dans **le contrat opérationnel**.

Le contrat opérationnel de l'armée de Terre fixé dans la nouvelle LPM est proche en volume de celui de la loi précédente, mais réorganisé comme celui des autres armées. Il comprend **une « posture de réactivité » représentant pour l'armée de Terre quatre brigades** : deux brigades en complément des forces de sécurité intérieure en posture adaptable de protection terrestre ; une brigade en échelon national d'urgence rénové ; une brigade déployée en gestion de crise. Le contrat comprend également **un complément de forces mobilisable en cas d'engagement dans une opération majeure : un état-major de niveau corps d'armée, une division avec appuis et soutiens**, composée de deux brigades interarmes relevables, une brigade d'aérocombat, et un groupement de forces spéciales terre.

Comprenons bien que dans une telle perspective d'opération majeure, l'armée de Terre serait engagée **tous moyens réunis**. En outre, ce contrat opérationnel redéfinit davantage de réactivité, des capacités élargies vers les champs émergents, et une contribution permanente à la nouvelle fonction opérationnelle d'influence.

Le second pilier à consolider est notre culture **d'armée d'emploi**. Ce sont la **polyvalence** et les **forces morales** de notre armée de Terre. Elles reposent sur l'alchimie à la fois forte et fragile des soldats qui forment les rangs en quantité et en qualité, de l'encadrement performant et expérimenté, du système de formation, du commandement par l'intention, de la subsidiarité, de l'esprit d'initiative, et de la responsabilité assumée.

Sur ce socle, **trois facteurs d'évolution nous appellent à l'adaptation.**

Le premier est la **modernisation des capacités de l'armée de Terre**. Elle nous fera gagner en **puissance**. Les moyens de la modernisation sont là. Les ressources de la LPM permettront de poursuivre la modernisation engagée avec la démarche Scorpion qui commence à devenir une réalité dans les forces : avec un flux annuel d'environ 350 véhicules livrés, l'armée de Terre comptera en 2030 1 300 Griffon, 1 400 Serval et 200 Jaguar. Nous recevrons des Serval Mistral, 109 Caesar de nouvelle

génération, et plus de 7 000 postes Contact. Nous renouvellerons le réseau de commandement de Théâtre Astride et Syracuse. Nos drones SDT seront livrés à partir de cette année. Nous acquerrons dans le même temps de nouvelles capacités qui nous font défaut – armement de nos SDT, munitions téléopérées de courte et moyenne portée, missiles antichars intermédiaires, moyens de lutte anti-drones, feux dans la profondeur, charges de guerre électronique, robots – même s’il a fallu pour cela en rabattre sur certaines de nos cibles antérieures. Nous changerons même le camouflage de nos tenues d’ici deux ans.

Le deuxième facteur d’évolution est celui de **l’ajustement de notre organisation**, dans un sens plus opérationnel et susceptible de produire des effets militaires dès les temps de la compétition.

Le modèle « Au Contact ! » a donné une cohérence forte aux piliers fonctionnels de l’armée de Terre, au prix néanmoins d’un mécanisme de génération de force et de coordination inter-piliers coûteux en délais. Les apports de ce modèle nous permettent aujourd’hui de prendre une orientation davantage portée par les finalités et plus à même de nous interfacer avec le monde des opérations interarmées.

La DRHAT réintégrant toutes les écoles sera ainsi chargée de la cohérence des parcours et de la formation des ressources d’active et de réserve indispensables à la modernisation de l’armée de Terre et à l’alimentation des organismes interarmées et ministériels.

L’état-major du territoire national devrait enfin connaître l’envol que lui destinait le général Bosser en prenant un rôle interarmées dans la planification et les opérations sur le territoire métropolitain sous les ordres du CPCO.

Un commandement du combat futur de niveau quatre étoiles aura pour mission de faire atterrir concrètement dans les forces l’innovation capacitaire sur le spectre DORESE.

Au sein de la force opérationnelle terrestre, nous allons donner aux brigades une réactivité accrue en les rendant plus autonomes pour leur préparation opérationnelle comme pour générer une unité de combat cohérente. Nous donnerons aux états-majors de division une meilleure capacité à s’entraîner en CPX avec leurs propres moyens. Nous allons regrouper les éléments organiques de corps et de division dans des commandements opérationnels dédiés respectivement au *Deep*, au *Rear* et à l’hybridité, afin de monter en gamme dans ces domaines indispensables au combat des grandes unités et à notre ambition de nation cadre.

Avec des effectifs quasiment stables en LPM, notre FOT restera une FOT à 77 000 hommes. Un rééquilibrage des fonctions opérationnelles y sera mené au fur et à mesure de l’arrivée des équipements, afin d’atteindre un équilibre cohérent entre fonctions de mêlée, qui sont à ce stade surreprésentées, et celles de commandement, d’appui, de soutien. Ce vaste mouvement de 10 000 postes environ sera

effectué principalement au sein de chaque brigade ; chacune des brigades interarmes contribuant *in fine* au renforcement des capacités divisionnaires ou de corps à hauteur de quelque 150 postes.

Le troisième facteur d'évolution, que je crois le plus fondamental et le plus susceptible d'effet de levier, est celui d'une **révolution copernicienne dans le fonctionnement de l'armée de Terre. Je veux que nous passions d'une culture des modalités à une culture des finalités...** Comme au combat.

Depuis le choc d'Uzbeen, l'armée de Terre a mené un profond mouvement de centralisation et de norme. Ce mouvement a été la réponse à un besoin de contrôle et d'assurance qualité sur la préparation et l'engagement de nos unités qui s'est étendu par capillarité à tous les domaines de la vie quotidienne de l'armée de Terre. Concomitamment, la RGPP et la création des bases de défense à partir de 2008 ont séparé le commandement en chaînes disjointes. Les deux seuls niveaux de concentration de la responsabilité sont aujourd'hui l'échelon central EMAT et le régiment. Nos 180 formations administratives sont autant de dents d'un gigantesque râteau de commandement. La seule solution dans ces conditions est la diffusion d'ordres précis décrivant les modalités ; donc des directives longues, nombreuses, évaluées sur la conformité de leur mise en œuvre et non sur leur résultat... C'est déresponsabilisant. C'est peu efficace. C'est à l'opposé de ce que l'on attend des chefs de l'armée de Terre en opérations.

Puisque nous sommes appelés à évoluer, nous allons faire évoluer le fonctionnement de l'armée de Terre. Pour résoudre la quadrature des formations administratives en sous-ordre de l'EMAT, nous allons charger leur N+1 – les brigades ou équivalents – de la pleine responsabilité sur leurs subordonnés. Les brigades sont destinées à devenir les briques élémentaires de l'armée de Terre. Des ordres sur les finalités pourront leur être donnés, pour qu'elles en assurent la déclinaison locale et le contrôle. Nous allons aussi demander à mobiliser les leviers qui nous échappent. L'armée de Terre promeut ainsi auprès de l'EMA une adaptation de la carte des bases de défense et la subordination des organismes de soutien au commandant de base de défense. Nous voyons une perspective favorable dans le souhait du Ministre de confier des enveloppes de ressources aux chefs locaux.

Ne vous y trompez pas, ce mouvement sera ardu. La chaîne de commandement trop longtemps privée de responsabilités a perdu la culture de la responsabilité. C'est une culture de la subsidiarité et de la délégation, mais aussi une culture du contrôle, du backbrief, du compte rendu, du rendez-vous sur objectif, du succès qui se valorise, et de l'échec qui se paie. Il n'y a pas de responsabilité sans prix à payer.

La transformation vers l'armée de Terre de combat est un mouvement que nous avons à initier résolument. Il se fera progressivement, mais inexorablement.

Au mois d'octobre, nous avons posé les premières conclusions d'une réflexion sur les orientations à prendre. Elles tenaient compte des évolutions stratégiques, de celles des modes de combat, et de la perspective d'une nouvelle loi de programmation militaire. Je vous avais donné une directive initiale de planification s'achevant par un état final recherché et un effet majeur.

Depuis, des études approfondies ont été menées au sein de l'armée de Terre, auxquelles certains d'entre vous ont été associés. Elles ont été coordonnées avec les travaux d'élaboration de la loi de programmation militaire ; à tel point que nous aboutissons ce 4 avril à une présentation simultanée de ces deux objets au GRAT et en conseil des ministres.

L'objectif est de vous présenter ce matin la suite de la conception qui charpentera la transformation de l'armée de Terre avec une idée de manœuvre et un premier tableau des rôles.

Les travaux seront ensuite poursuivis à l'EMAT comme dans les commandements pour élaborer d'ici l'été un « ordre à l'armée de Terre » courant sur les trois prochaines années. Les principales mesures d'organisation sur les grands commandements connaîtront une préfiguration à l'été 2023 pour être réalisées un an après, à l'été 2024.